



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°06 du 2 mai 2024



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



La météo prévue pour cette fin de semaine reste maussade avec peu de soleil et toujours des averses. Les cumuls de pluie de ce milieu de semaine compliquent les travaux dans les champs et retardent les semis.

L'essentiel de la semaine

Céleri : bon état sanitaire,
Chou : bon état sanitaire,
Oignon : globalement, bon état sanitaire,
Poireau : bon état sanitaire,
Salade : mildiou sur feuilles de chêne rouge dans le Calvados.

Prochain bulletin semaine 20

SOMMAIRE :

CELERI : 2
 CHOU : 2
 OIGNON : 3
 POIREAU : 4
 SALADE : 5
 Notes nationales biodiversité : 6
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 6

FOCUS : Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV)



Le Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) est un tobamovirus faisant partie de la liste d'alerte de l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP) et des organismes faisant l'objet de mesures d'urgence de l'Union Européenne. Les principales plantes hôtes du ToBRFV sont la tomate, le piment et le poivron.



Pour en savoir plus :
<https://plateforme-esv.fr/tobrfv>
<https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV>
<https://ephytia.inra.fr/>

CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	2 parcelles de céleri branche	Jeunes plants

Bon état sanitaire.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	3 parcelles de Milan et cabus	4 feuilles

Bon état sanitaire.

Altise :

De toutes premières altises (2/plantes) ont été observées dans le val de Saire sur 8% des plantes.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir ne sont pas favorables à l'augmentation des populations. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche du chou :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de chou équipées de pièges dans le Val de Saire.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

A ce jour pas de capture, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		8 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles	De crochet à 1 feuille jusqu' à 4 feuilles pour les bulbilles
50	Mont St Michel	1 parcelle mottes	

Bon état sanitaire des parcelles cependant les plantules souffrent des mauvaises conditions météo (températures fraîches, fortes averses).

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent en cas de temps humide et doux dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Des plantules en cours de levée ont été attaquées par la mouche des semis dans une parcelle au sud de Caen.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Le stade jeunes plants combiné à des levées lentes liées à la météo fraîche rendent les parcelles vulnérables vis à vis des attaques de « mouches ».

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	2 dont 1 pépinière	3 feuilles
	Val de Saire	3 parcelles plantées	
	Mont Saint Michel	1 parcelle plantée	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :**Observations :**

Quel que soit le secteur, aucun thrips n'a été observé ni sur les plants ni sur les plantules de poireaux.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges chromatiques sont installés sur les zones du nord Cotentin. Quelques premières captures ont été enregistrées sur le secteur de Surtainville, elles restent très faibles.

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 18
Surtainville	0,57
Val de Saire	0

Evolution du risque :

Les conditions climatiques des jours précédents et celles à venir ne sont pas favorables à l'activité des thrips et les populations sont très faibles. Pas de risque.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges sont installés sur les zones du nord Cotentin. Aucune capture n'a été enregistrée.

Nuisibilité :

Cf dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au vol des mouches. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	De jeunes plants à 8 feuilles
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	2 parcelles	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées. Des symptômes de nécroses marginales sont observés dans le nord Cotentin et sont liés à l'action mécanique du vent sur les baches.

Limace :**Observations :**

Des traces de morsures de limaces sur les jeunes feuilles sont observées dans une parcelle au nord de Caen.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.

- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux limaces que ce soit en plein champ ou sous les bâches. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Mildiou :**Observations :**

Cette maladie est signalée dans une série de feuilles de chêne rouge en cours de récolte.

Tache de *Bremia***Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Détruire rapidement les déchets de culture,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération,
- Découvrir rapidement les variétés sensibles.
- Choisir des variétés résistantes (Bl:29-40EU) : c'est le moyen de lutte à privilégier.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car les conditions climatiques sont favorables et certaines variétés ne possèdent pas tous les gènes de résistances aux nouvelles races de *Bremia* (BI:29-40EU).

Notes nationales biodiversité :**Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

**Résistance aux produits phytosanitaires :**

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière